



HAL
open science

Les inscriptions étrusques de Provence-Languedoc : des faits d'interférence graphique

Dominique Briquel, Gilles van Heems

► **To cite this version:**

Dominique Briquel, Gilles van Heems. Les inscriptions étrusques de Provence-Languedoc : des faits d'interférence graphique. E. Hiriart, J. Genechesi, V. Cicolani, S. Martin, S. Nieto-Pelletier, Fabienne Olmer (dir.). Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel, 29, 2019, Bibracte, 978-2-909668-97-0. hal-03815266

HAL Id: hal-03815266

<https://hal.science/hal-03815266v1>

Submitted on 18 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B I B R A C T É

29

Monnaies et archéologie
en Europe celtique

Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel



sous la direction de

Eneko Hiriart, Julia Genechesi, Veronica Cicolani,
Stéphane Martin, Sylvia Nieto-Pelletier, Fabienne Olmer

Les inscriptions étrusques de Provence-Languedoc : des faits d'interférence graphique

DOMINIQUE BRIQUEL, GILLES VAN HEEMS

Ce n'est pas seulement sur le territoire italien qu'on a découvert des inscriptions étrusques : pour ne pas parler d'autres zones (Afrique du Nord, Grèce)¹, le sol de l'ancienne Gaule en a livré plusieurs, en Provence et en Languedoc². En 2014 les *Etruskische Texte* (= *ET*) répertoriaient huit inscriptions pour ce secteur, auxquelles on peut maintenant en ajouter huit autres en tenant compte d'un graffite de deux lettres exclu de ce recueil et de sept documents signalés depuis (Bruschetti *et al.* 2015, p. 124-143). Ces inscriptions sont les suivantes :

* Na 2.1, Lattes, coupe étrusque en bucchero, troisième quart du VI^e s. av. n. è. : *vcial*

* Na 2.2, Lattes, coupe étrusque en bucchero, troisième quart du VI^e s. av. n. è. : *v[cial]*

* Na 2.3, Lattes, couvercle en céramique, troisième quart du VI^e s. av. n. è. : *vcial*

* Na 2.4, Épave du Grand Ribaud, amphore étrusque, vers 500 av. n. è. : *maniies/CCCCCCCCII*

* Na 3.1, Saint-Blaise, coupe attique à vernis noir, première moitié du VI^e s. av. n. è. : $\mu\iota\text{F}\nu\pi\text{I}\text{F}\text{H}\tau$ [...] (*mi unipi vhit* [...])

* Na 0.2, Saint-Blaise, amphore étrusque, première moitié du VI^e s. av. n. è. : *asv zvr(e)*

* Na 0.1, Pech Maho, sur une lamelle de plomb, dont l'autre face porte une inscription grecque, première moitié du V^e s. av. n. è. :

ve[n]elus.sais. [...]
zeke.kisnee.hekiu [...]
veneluz.ka.utavum [...]
heitva.kiven.mis [...]
mataliai.mele [...]
zik.hinu.tuzu [...]

* Na 0.3 : Marseille, épave d'amphore massaliète, vers 510/475 av. n. è. : *θve*
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 56, p. 135)

* Marseille, bouton de couvercle, seconde moitié du VI^e s. av. n. è. : *va*
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 55, p. 135)

* La Monédière, coupe Spurinias, vers 500 av. n. è. : *apa*
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 62, p. 139)

* Lattes, fragment de coupe Spurinias, vers 500 av. n. è. : [...] *pe* [...]
(Bruschetti *et al.* 2015, p. 128, fig. 7)

* Lattes, fragment de bord d'olla, quatrième quart du VI^e s. av. n. è. : *ka*
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 60, p. 138)

* Lattes, fragment de col d'amphore, deuxième/troisième quart du V^e s. av. n. è. : *la*
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 61, p. 138)

* Béziers, fragment de vase, première moitié du V^e s. av. n. è. : [...] *maθi* [...]
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 63, p. 140)

* Béziers, fragment de vase, première moitié du V^e s. av. n. è. : ...]iana[...
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 64, p. 140)

* Ensérune, pied de coupe attique à figures rouges, quatrième quart du V^e s./premier quart du IV^e s. av. n. è. : smeraz
(Bruschetti *et al.* 2015, n° 64, p. 140)

Ces inscriptions étrusques sont issues d'une série de sites, placés soit directement sur la côte (Pech Maho, Lattes, Marseille, Saint-Blaise), soit un peu en retrait (Ensérune, Béziers) et l'une d'elle, Na 2.4, provient d'une épave. En dehors de cette dernière, toutes proviennent de zones d'habitat – ce ne sont donc pas des inscriptions funéraires, comme la très grande majorité des documents étrusques (y compris ceux provenant de Corse, presque toujours issus de la nécropole d'Aléria) – et sont de nature variée. Na 0.1 est un plomb inscrit, document cursif à caractère commercial et Na 2-3 sont des marques de possession sur des céramiques. Na 3.1 et au moins la coupe Spurinias de La Monédière sont des objets votifs. Enfin, Na 2.4 et Na 0.3 des marques sur des amphores. Il n'est pas toujours certain que les inscriptions aient été portées sur leurs supports sur place. Pour la coupe de La Monédière, cela est même exclu : elle relève du groupe des vases Spurinias, dont l'inscription a été peinte au moment de la fabrication et qui sont arrivés inscrits depuis leur lieu de production, dans la région de Vulci : l'artisan portait sur ces vases le nom que le commanditaire lui avait demandé de mentionner (Bernardini 2001). Il en va de même pour l'inscription sur l'amphore de l'épave du Grand Ribaud, qui se réfère à la cargaison du navire et donne le nom de son propriétaire ; elle a été portée sur l'objet lors de son départ d'Italie³, avant le naufrage du bateau dans les eaux provençales (Long, Sourisseau 2002, p. 55-62 ; Colonna 2006, p. 673 ; Belfiore 2015, p. 538, fig. 3 ; M. Bats, *in* Bruschetti *et al.* 2015, p. 141). La question se pose également pour le vase attique d'Ensérune, sensiblement postérieur aux autres, qui a pu être rapporté d'Italie par un mercenaire celte (Bruschetti *et al.* 2015, p. 141).

Le contenu linguistique est loin d'être toujours déterminable. On rencontre des inscriptions réduites à des noms propres : les trois graffites vasculaires *vcial* de Lattes (Na 2.1-3) portent le nom au génitif d'une femme, une Uci, qui était la propriétaire de ces objets (Colonna 1980). Le *smeraz* d'Ensérune donne également le nom de la personne (qu'il soit celtique, comme le proposait J. de Hoz, ou non) à qui appartenait le vase, qu'on l'interprète comme un *Smera(n)ts* ou comme une *Smera* dont le nom serait exprimé au génitif⁴. Le nom *maniies* qui se lit sur l'amphore du Grand Ribaud, également au

génitif ("de Manie", avec un nom qui correspond au latin *Manios/Manius*) renvoie vraisemblablement à l'armateur : la présence de ce nom a un caractère commercial et est à mettre en relation avec le chiffre '902', présent sur le même vase, qui doit indiquer le nombre d'amphores que le navire transportait. Le plomb de Pech Maho est également un document commercial, au même titre que le texte grec qui était inscrit sur l'autre face. Pour autant que nous puissions le comprendre, ce document, tout à fait exceptionnel, se réfère à une tractation impliquant plusieurs individus, un *Venel* et un *Utavu* (forme étrusquée de ce qui serait en latin *Octavos/Octavus*), un autre, *Hinu*, ayant enregistré l'accord (à la fin *zik hinu* signifie "Hinu a écrit") et cette tractation a été conclue à Marseille, dont on lit le nom au locatif dans le texte (*mataliai*)⁵. On signalera l'hypothèse avancée par G. Colonna, selon laquelle la séquence *θve* qui se lit sur une amphore massaliète signifierait "d'ici" et indiquerait que le vin qu'elle contenait était de production locale (Colonna 2011). Quant au *apa* qui est peint sur le plat *Spurinias* de La Monédière, c'est un mot étrusque qui signifie "père" : mais dans le cadre religieux où l'objet a été découvert, il s'agit de l'épiclèse désignant la divinité honorée en ces lieux. Le graffite Na 3.1 de Saint-Blaise, de langue étrusque mais étrangement écrit en lettres grecques, a également un caractère religieux : le vase a fait l'objet d'une offrande à la Junon étrusque, *Turan*⁶.

Mais, quelle que soit leur nature, tous les objets portant une inscription étrusque découverts sur le littoral languedocien et provençal (à l'exception du seul vase d'Ensérune, qui est plus tardif et dont le nom qu'il porte peut avoir été inscrit en Italie) renvoient au même contexte chronologique : la grande époque des trafics tyrrhéniens dans la région, qui prend fin vers le milieu du V^e s. av. n. è. (Bats 2011 ; Colonna 2015).

Le corpus languedocien-provençal témoigne de ce que les Étrusques étaient engagés dans des réseaux d'échanges où se côtoyaient plusieurs langues et plusieurs systèmes d'écriture. Le plomb de Pech Maho, dont une des faces était écrite en étrusque, portait sur l'autre face un texte grec, preuve que les deux langues et les deux écritures étaient utilisées concomitamment dans les mêmes circuits commerciaux. Sur l'amphore de l'épave du Grand Ribaud, le nom du nauclère, *maniies*, est écrit en étrusque, mais le chiffre qui semble donner le nombre d'amphores de la cargaison n'est pas indiqué selon le système étrusque, avec le signe en forme de croix à six branches qui servait à rendre 100, mais avec le C, qui rend le même chiffre 100 chez les Latins, en raison d'une valeur acrophonique C = *centum* qui n'a de sens que pour des latinophones. Au reste ce **maniiē*, dont le

nom écrit en lettres étrusques et avec une terminaison *-ie* qui est étrusque, même si elle répond dans cette langue au suffixe *-yos* des langues indo-européennes, porte un nom qui est latin, arc. *Manios*, class. *Manius*⁷ et il en va de même pour le *Utavu* qui apparaît sur le plomb de Pech Maho⁸. Latinophones, hellénophones, étruscophones se mêlent, engagés dans les opérations de trafics tyrrhéniens (Gras 1985) qui les voyaient parfois s'affronter, comme lors de la bataille d'Alalia, mais plus souvent travailler en accord, comme en attestent les inscriptions étrusques trouvées à Marseille ou le fait que le contrat évoqué sur le plomb de Pech Maho ait été conclu dans la cité phocéenne.

Ces Étrusques devaient être relativement isolés dans cette région, éventuellement maîtriser imparfaitement l'écriture ou s'estimer affranchis des normes graphiques en vigueur en Étrurie. Cela peut expliquer le nombre assez important de fautes qu'on rencontre : sur le plomb de Pech Maho (Na 0.1), le mot signifiant "écrire" est écrit sans aspirée, et donc *zik* et non *ziχ*, qui serait la forme attendue. Dans cette même inscription, la répétition du *e* dans *kisnee* n'a pas de raison d'être et le *h* à l'initiale de *heitva* doit être une erreur ou la marque d'une prononciation substandard, le mot correspondant à ce qui est écrit *eitva* dans Ta 1.69 et AT 1.96 (et dont une forme locative *eitvi* se lit en Fs 4.1).

Mais il est plus intéressant de constater que ce mélange d'individus parlant des langues diverses et recourant à des systèmes graphiques différents se traduit par des phénomènes d'interférence. Le site de Saint-Blaise, *oppidum* indigène de l'arrière-pays de Marseille, d'où provient une amphore avec une inscription purement étrusque, de langue comme d'écriture (Na 0.2), a livré aussi un document dont la langue est étrusque, mais l'écriture grecque (cf. *supra* note 6). Celui qui a rédigé ce texte était certainement étrusque : il faisait don de l'objet à une déesse étrusque, *Uni*, et son nom commençait par un /f/, phonème qui n'appartient au système phonologique ni du grec, ni des langues celtiques. Il connaissait en outre l'écriture étrusque : c'est elle qui lui a permis de transcrire ce phonème /f/ ; il a adjoint aux lettres de l'alphabet ionien en usage à Marseille dans lequel le texte est écrit le digramme *vh* qui avait servi pour rendre le /f/ en étrusque⁹. On a donc un exemple, exceptionnel pour un document de cette époque, de recours à une écriture autre que l'écriture nationale pour rendre un énoncé exprimé en étrusque : baignant dans un milieu qui devait user surtout de l'écriture grecque (et sans doute de la langue grecque), cet étruscophone a eu recours à l'alphabet de Marseille pour noter sa propre langue.

Mais des interférences se produisent même dans les inscriptions dont l'écriture est étrusque. Ils témoignent d'une grande variété dans la notation de

l'occlusive vélaire /k/ : dans Na 0.1, le scribe a recouru à la lettre *k*, alors qu'en Na 3.1-3, il a utilisé le *c*. Or en principe c'est là un marqueur des deux variétés qui existent au sein de l'écriture étrusque, celle du Nord et celle du Sud : dès l'origine dans le Nord de la Toscane, on ne trouve que *K*, tandis que dans le Sud, après une phase initiale de recours aux trois lettres *c*, *k*, *q* dans des contextes différents (*c* devant *e* et *i*, *k* devant *a*, *q* devant *u*), *c* se généralise comme notation unique de /k/ vers le début du VI^e s. av. n. è. (Rix 1984, p. 202) ; en outre, dans la zone septentrionale, le phonème /s/ est rendu par le *san*, qui était une lettre en forme de M, alors que dans celle méridionale c'est le *sigma* à trois branches, comparable à notre *s*, qui était utilisé pour noter /s/ ¹⁰. Or, sur le plomb de Pech Maho, si l'usage du *k* répond aux normes du Nord, celui du *s* répond à celles du Sud. L'écriture des inscriptions étrusques du Sud de la Gaule paraît donc mêler indistinctement des traits méridionaux et septentrionaux. Et, en ce qui concerne l'usage du *k*, on constate que, pour l'inscription de Pech Maho, qui répond par ailleurs au type méridional, on a préféré recourir au *k*, comme dans la Toscane du Nord. Mais, en Provence-Languedoc, où l'écriture étrusque et l'écriture grecque se côtoyaient, il est à penser que l'emploi du *k* a été favorisé par un autre facteur, externe celui-là : c'était, en grec, la seule notation possible pour /k/ ¹¹. On aurait donc affaire à un phénomène d'interférence, l'écriture grecque ayant ici joué sur l'étrusque (Van Heems 2012).

Un trait parallèle peut être relevé dans la question de la notation des sifflantes. En fait, pour /s/, le plomb de Pech Maho fournit également un exemple de l'emploi d'une autre lettre, le *z*, correspondant au *zeta* du grec ¹² : le génitif du prénom étrusque *Venel* est écrit une fois *venelus*, une fois *veneluz*, alors que *z* note en principe l'affriquée /ts/ (et est employé dans ce sens dans le mot *zik* "écrire", toujours orthographié en étrusque avec *z*). On peut ajouter qu'un *s* en forme de long trait vertical ondulé apparaît en Na 0.2, où le *z* est également employé ¹³. La valeur de ces différents signes de sifflantes n'est pas toujours claire : mais on peut relever que – au moins dans l'état actuel de notre documentation – le *san* n'est pas employé dans la région. On serait tenté d'expliquer ce fait là encore par une question d'interférence avec l'écriture grecque : on a pu éviter d'avoir recours à cette lettre, en forme de M, à cause des risques de confusion avec le *mu* notant /m/ en grec qui, même si son tracé n'était pas encore celui d'un M à quatre traits, un cinquième trait s'ajoutant en général à la fin, risquait d'être confondu avec le *san*. Cette dernière pouvait donc être gênante pour des personnes familières avec l'écriture grecque telle qu'elle était en usage à Marseille, c'est-à-dire fondée sur un alphabet ionien où le seul signe de sifflante en usage était le *sigma* ¹⁴.

Un dernier trait de l'écriture dont usaient les Étrusques actifs en Provence-Languedoc aux VI^e et V^e s. av. n. è. peut être relevé : le recours au *digamma* pour transcrire non la semi-voyelle vélaire /w/, mais la voyelle d'arrière /u/. Il n'est pas général : à Pech Maho, le /u/ est noté au moyen de *u*. Mais il est suffisamment répandu pour qu'on n'y voie pas un trait fortuit, mais une caractéristique régionale. On le constate sur l'amphore de Saint-Blaise, les trois graffites *vcial* de Lattes, et également sur l'inscription étrusque en lettres grecques de Saint-Blaise. Il en existe certes des attestations sporadiques en étrusque, y compris à époque ancienne¹⁵, où cependant le recours au *digamma* pour noter la voyelle reste exceptionnel. Dans ces conditions, la récurrence du phénomène sur la côte méditerranéenne de la Gaule est probablement à expliquer, cette fois encore, par le poids de l'écriture grecque, sous la forme qui était pratiquée à Marseille. Le signe *v* (= *digamma*) ne souffrait pas d'ambiguïté par rapport à un éventuel usage qui aurait été différent en grec. Comme le rappelait C. Vatin à propos du graffite en écriture grecque de Saint-Blaise, « *les digammas n'existent pas dans l'alphabet massaliote de la première moitié du V^e siècle* ». Comme le grec parlé dans la cité phocéenne relevait du groupe ionien où le phonème /w/ avait disparu depuis nos plus anciens témoignages (Lejeune 1955, p. 148-156), des personnes familiarisées avec l'écriture grecque telle qu'elle était pratiquée dans cette région ne pouvaient pas être choquées du fait que l'ancien *digamma* rendait le /u/ aussi bien que le /w/. Inversement, étant donné justement la présence dans cette région de l'écriture grecque apportée par les Phocéens (Jeffery 1961, p. 287 et 325), l'utilisation du *u* pour rendre la voyelle d'arrière /u/ n'était pas aussi évident qu'il le semblerait : l'*upsilon* avait pris, dans cette partie du domaine grec, la valeur /y/ et non plus de /u/ ; comme le relève M. Lejeune, dans l'ensemble du groupe ionien-attique, « *très tôt (peut-être d'abord en ionien d'Asie) l'articulation des /u/ bref et long s'est déplacée vers l'avant (aboutissant à) la prononciation /y/* », et l'épigraphie ne conserve que de rares traces du /u/ vélaire (en zone chalcidienne) (Lejeune 1955, p. 207). Dans ces conditions, pour des individus connaissant le grec et ayant une pratique de son écriture, l'emploi du *u* pour transcrire la voyelle vélaire de l'étrusque, qui était un /u/, alors que l'*upsilon* du grec notait /y/, pouvait susciter des difficultés. C'est sans doute la raison principale pour laquelle les commerçants étrusques qui fréquentaient la région et étaient en contact avec des partenaires grecs ont très souvent eu recours au *digamma* pour rendre le /u/ : si en principe la lettre notait une semi-voyelle, le /w/, et non une voyelle, le /u/, au moins s'agissait-il d'un phonème vélaire, ce que n'était plus le /y/ que transcrivait l'*upsilon*.

Ces interférences sont donc autant d'indices de ce que l'écriture étrusque a été adaptée à des usagers qui n'étaient pas au fait des normes graphiques en vigueur en Étrurie, ou ne se sentaient pas tenus par elles, bien évidemment parce qu'ils étaient plus familiers d'un autre système d'écriture (les alphabets grecs), voire parce que l'étrusque était pour eux une langue seconde¹⁶. Or une telle adaptation ne se comprend réellement que si la langue étrusque a elle-même servi à des communautés alloglottes indigènes, de passage ou installées durablement dans cet arc catalano-provençal, dont les études récentes ont souligné le caractère "international" ou "multiculturel". Ainsi l'étrusque et un alphabet étrusque simplifiés auraient pu servir de systèmes linguistique et graphique véhiculaires pour les différentes communautés, indigènes et allogènes (Grecs, Étrusques, Italiens) installées ou croisant au large des comptoirs, établissements et cités de la côte provençale et languedocienne, voire, plus généralement, en Méditerranée occidentale et notamment à Aléria (Van Heems 2012).

NOTES

1 Les inscriptions étrusques sont commodément accessibles dans le recueil *ET*, à consulter maintenant dans sa seconde édition, parue en 2014. Le chapitre 32 est consacré aux inscriptions de Gaule Narbonnaise (8 répertoriées), le ch. 34 à celles d'Afrique du Nord (10 répertoriées), le ch. 35 à celles de Grèce et de Chypre (2 répertoriées) ; l'ouvrage faisait également état, au ch. 33, de 25 inscriptions pour la Corse (provenant toutes d'Aléria, qui a été une colonie étrusque), une pour la Sicile, régions qui entrent dans l'ensemble italien.

2 On signalera que les quelques inscriptions étrusques réputées avoir été découvertes à Nice sont des faux (Van Heems 2009) et que pour le moment aucune inscription étrusque n'a été découverte à l'est du Var.

3 En revanche, l'inscription de l'amphore étrusque de Saint-Blaise Na 0.2 semble avoir été portée sur place (Colonna 2001).

4 L'inscription a été reconnue comme étrusque dans De Hoz 2008 ; voir M. Bats, dans Bruschetti *et al.* 2015, p. 141.

5 Voir Colonna 1990, Cristofani 1993 ; voir maintenant Belfiore 2015, p. 540-543, Colonna 2015, p. 128, M. Bats, dans Bruschetti *et al.* 2015, p. 142-143.

6 Le texte « μ FVHT FHIT » se laisse comprendre comme « *je (suis) pour Uni. Fit... (m'a donné)* », selon le modèle des "inscriptions parlantes" où l'objet s'exprime à la première personne (Agostiniani 1982). Voir Colonna 2006, p. 666-668 (et Maras 2009, p. 465 ; Colonna 2015, p. 128). Auparavant l'inscription avait été considérée comme grecque ; voir Bouloumié 1992, p. 267-269, n° 96, fig. 72-73, se référant à l'avis de Cl. Vatin, qui notait cependant la présence insolite du *digamma*, signe disparu des inscriptions en alphabet ionien auxquelles se rattache l'épigraphie de Marseille, et envisageait une lecture $\epsilon\mu\mu$, tout en soulignant que « *la restitution $\epsilon\mu\mu$ n'est pas certaine* ».

7 On ne connaissait pas le rendement étrusque de ce nom latin avant cette découverte ; la forme est pleinement conforme à ce que fait attendre la morphologie étrusque.

8 G. Colonna a attiré l'attention sur le *teace* qui se lit sur une amphore massaliète de la seconde moitié du V^e s. av. n. è. découverte en mer au large de Populonia (Po 0.33). C'est le rendement étrusque cette fois d'un nom grec, Δεῖακος (Colonna 2006, p. 668-669).

9 Au deuxième quart du V^e s. av. n. è., le digramme *vh* pouvait encore servir à transcrire le /f/, au moins dans les zones méridionales de l'Étrurie ; cependant la lettre nouvelle créée à cet effet, en forme de 8, supplantait de plus en plus, y compris dans le Sud, l'ancienne notation par *vh*. Sur l'évolution de l'écriture étrusque sur ce point, nous pouvons renvoyer à Rix 1984, p. 202.

10 Voir Rix 1984, p. 202-203. En fait, la langue étrusque distingue deux phonèmes de fricatives assez proches, une sifflante alvéolaire /s/ et une sifflante marquée, sans doute palatale, que nous noterons ici /ś/, rendue de manière spéculaire entre le Nord et le sud par *sigma* et *san*.

11 L'emploi du *goppa* (*q*) pour rendre /k/ n'est plus vivant à cette époque. Par ailleurs le fait que le *c* (= *gamma*), notation normale de /k/ en Étrurie du Sud, correspondait en grec au *gamma*, qui avait valeur de /g/, a pu également jouer à l'encontre de l'usage de *c* pour rendre le phonème /k/.

12 Le Z pouvait être utilisé comme notation de la sifflante alvéolaire sourde, selon un usage qui a existé en étrusque au moins dans certaines régions de la Toscane centrale (voir Van Heems 2003). L'écriture falisque utilise à la fois *s* et *z*, dans des conditions qui ne sont pas très claires (voir en dernier lieu Bakum 2009).

13 Il n'est pas impossible que le *s* à traits multiples rende ici le phonème /s/ (il apparaît dans le groupe *asv*, qui correspond à une forme onomastique *asu*, toujours écrite avec la sifflante alvéolaire (Vc 2.62, 0.17, 0.18, OI 0.24, 25 ; à Véies, en Ve 0.12, on a un exemple de l'emploi du signe en croix pour noter ce /s/) et le *z* le /ś/. G. Colonna a en effet rapproché *zyfr(e)* de *supri*, attesté à Volterra en Vt 4.5 comme nom du dédicant d'une colombe en bronze, donc dans une région où le *s* initial transcrit la sifflante marquée /ś/ ; cependant on trouve également à Chiusi en Cl 1.1176 *zupre*, avec un *z* qui peut avoir sa valeur habituelle /ts/. Il est donc difficile de dire si la distinction *s/z* sert ici à rendre une distinction phonologique entre /s/ et /ś/ et si le recours à un *s* plurilinéaire a un sens particulier (on rappellera que dans l'inscription Fa 2.3, aryballe de bucchero du troisième quart du VII^e s. av. n. è., *mlakas* : *sela* : *aska mi eleivana*, « je [suis] un récipient à huile d'une bonne personne », le *s* plurilinéaire de *sela* a des chances d'avoir une valeur différentielle par rapport aux deux autres *s*, qui sont du type à quatre traits et correspondent à des /s/ non marqués).

14 Seule Corinthe a généralisé le san pour noter /s/ (Jeffery 1961, 1990, p. 33 et 116).

15 G. Colonna évoquait *vna* à Spina, sur une céramique du milieu du V^e s. av. n. è. (Sp 2.7), et *vka* à Véies, sur un calice d'impasto de la première moitié du VII^e s. av. n. è. (CIE 6668) ; voir Colonna 2001, p. 434. Sur le problème posé par le *kvsnailise* qui se lit aujourd'hui sur une pyxide de Caeré du dernier tiers du VII^e s. av. n. è., mais dont le décor a été repeint au XIX^e siècle (Cr 7.2), voir Briquel 2016, n^o 124, p. 331-336.

16 Cette petite série d'inscriptions offre des exemples de noms celtiques (*vcial* en Na 2.1-3), italiques ou latins (*manies* en Na 2.4, *uavv* en Na 0.1), voire grecs si on inclut Po 0.33 (*teace* compris comme Δεῖακος).

BIBLIOGRAPHIE

Agostiniani 1982 : AGOSTINIANI (L.). — *Le « iscrizioni parlanti » dell'Italia antica*. Florence : Leo S. Olschki, 1982, 322 p. (Lingue e Iscrizioni dell'Italia Antica ; 3).

Bakum 2009 : BAKUM (G. C. L. M.). — *The Latin Dialect of the Ager Faliscus : 150 Years of Scholarship*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2009, 678 p.

Bats 2011 : BATS (M.). — Emmèlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.). In : RUIZ DARASSE (C.), LUJÁN (E.) dir. — *Contacts linguistiques dans l'Ouest méditerranéen antique*. Madrid : Casa de Velázquez, 2009 (2011), p. 197-226 (Collection de la Casa de Velázquez ; 126).

Belfiore 2015 : BELFIORE (V.). — Graffiti etruschi dalla Gallia e il piombo di Pech Maho. Alcune questioni paleografiche e contenutistiche. In : ROURE (R.) dir. — *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale, Hommages à Michel Bats, Actes du colloque d'Hyères, 15-18 novembre 2011*. Arles ; Aix-en-Provence : éditions Errance ; Centre Camille Jullian, 2015, p. 537-543 (Études Massaliètes ; 12).

Bernardini 2001 : BERNARDINI (Ch.). — *Il Gruppo Spurinas*. Viterbo : Università degli Studi della Tuscia, 2001, 177 p., 48 planches (Daidalos ; 4).

Bouloumié 1992 : BOULOUMIÉ (B.). — *Saint-Blaise (fouilles H. Rolland), L'habitat protohistorique, Les céramiques grecques*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Service des publications, 1992, 279 p. (Travaux du Centre Camille Jullian ; 13).

Briquel 2016 : BRIQUEL (D.). — *Catalogue des inscriptions étrusques et italiques du Musée du Louvre*. Paris : Picard ; Louvre éditions, 2016, 399 p. (Les manuels d'Art et d'Archéologie antiques).

Bruschetti et al. 2015 : BRUSCHETTI (P.), GAULTIER (F.), GIULIERINI (P.), HAUMESSER (L.), PERNET (L.) dir. — *Catalogue d'exposition Les Étrusques en toutes lettres. Écriture et société dans l'Italie antique, Lattes, Cortone, 2015-2016*. Milan : Silvana editoriale, 2015, 215 p.

Colonna 1980 : COLONNA (G.). — Graffiti etruschi in Linguadoca. *Studi Etruschi*, 48, 1980, p. 181-185.

Colonna 1990 : COLONNA (G.). — L'iscrizione etrusca del piombo di Linguadoca. *Scienze dell'Antichità*, 2, 1988 (1990), p. 547-555.

Colonna 2001 : COLONNA (G.). — *Gallia Narbonensis : Saint-Blaise*. *Studi Etruschi*, 64, 1998 (2001), p. 433-435 (Rivista d'Epigrafia Etrusca ; 101).

Colonna 2006 : COLONNA (G.). — A proposito della presenza etrusca nella Gallia meridionale. In : GORI (S.), BETTINI (M. Ch.) dir. — *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias, Atti del XXIV Convegno di Studi Etruschi ed Italici, Marseille-Lattes, 26 settembre-1 ottobre 2002*. Pisa ; Roma : Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2006, p. 658-677.

Colonna 2011 : COLONNA (G.). — Marsiglia. *Studi Etruschi*, 74, 2008 (2011), p. 406 (Rivista di Epigrafia Etrusca ; 161).

Colonna 2015 : COLONNA (G.). — La diffusion de l'étrusque en Italie et en Méditerranée. In : BRUSCHETTI et al. 2015, p. 122-129.

Cristofani 1993 : CRISTOFANI (M.). — Il testo di Pech Maho, Aleria e i traffici del V secolo a.C. *Mélanges de l'École Française de Rome (Antiquité)*, 105, 1993, p. 833-845.

De Hoz 2008 : DE HOZ (J.). — Celtic Personal Name on an Etruscan Inscription from Ensérune, Previously Considered Iberian (*MLH B.1.2b*). In : GARCIA ALONSO (J.) dir. — *Celtic and Other Languages in Ancient Europe*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 2008, p. 17-27.

ET : RIX (H.), MEISER (G.), KOUBA (F.), STEINBAUER (D.), RÜBEKEIL (L.) et al. — *Etruskische Texte. Editio minor*. Tübingen : Scriptoralia, 1991 (2 volumes, 320 et 370 p.) ; 2^e éd., MEISER (G.), BELFIORE (V.), KLUGE (V.). — *Etruskische Texte. Editio minor. Auf Grundlage der Erstausgabe von Helmut Rix*. Hambourg : Baar, 2014 (2 volumes, 388 et 404 p.).

Gras 1985 : GRAS (M.). — *Trafics tyrrhéniens archaïques*. Roma : École française de Rome, 1985, 773 p. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 258).

Jeffery 1961 : JEFFERY (L. H.). — *The Local Scripts of Archaic Greece. A Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eight to the Fifth Centuries B.C.* Oxford : Clarendon Press ; 1961 ; 2^e édition, 1990 481 p.

Lejeune 1955 : LEJEUNE (M.). — *Traité de phonétique grecque*. Paris : Librairie C. Klincksieck, 2^e édition, 1955, 375 p. (Collection de philologie classique ; 3).

Long, Sourisseau 2002 : LONG (L.), SOURISSEAU (J.-Chr.). — Les Étrusques sur le littoral gaulois méridional, l'apport des épaves. In : LONG (L.), POMEY (P.), SOURISSEAU (J.-Chr.). — Catalogue d'exposition *Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille, Musée d'Histoire de Marseille, 30 septembre 2002-1 février 2003*. Aix-en-Provence : Édisud, 2002, p. 23-68.

Maras 2009 : MARAS (D. F.). — *Il dono votivo. Gli dei e il sacro nelle iscrizioni etrusche di culto*, Pise ; Rome : Fabrizio Serra editore, 2009, 509 p. (Biblioteca di « Studi Etruschi » ; 46).

Rix 1984 : RIX (H.). — La scrittura. In : CRISTOFANI (M.). — *Gli Etruschi. Una nuova immagine*. Firenze : Giunti, 1984, p. 202-203.

Van Heems 2003 : VAN HEEMS (G.). — <s>/<z> (à Volsinies). *Studi Etruschi*, 59, 2003, p. 195-219.

Van Heems 2009 : VAN HEEMS (G.). — Due iscrizioni etrusche false da Cimiez (Nizza). *Studi Etruschi*, 73, 2009, p. 259-263.

Van Heems 2012 : VAN HEEMS (G.). — Dynamiques dialectales en périphérie : le cas d'Aleria. *Mélanges de l'École Française de Rome (Antiquité)*, 124, 2012, p. 447-460.



Dès la reprise des fouilles sur le mont Beuvray, au milieu des années 1980, Katherine Gruel joua un rôle actif dans la construction de ce projet singulier, à la fois scientifique et culturel, qui a progressivement vu le jour sur le site de l'ancienne capitale éduenne. Franchement numismate, mais aussi résolument archéologue, comme elle le revendique elle-même, Katherine a assumé pendant de longues années la responsabilité de l'étude des monnaies de Bibracte. Elle s'est aussi beaucoup investie dans l'organisation du programme de recherche et dans la mise en place de l'offre éducative destinée au jeune public.

Il était donc normal qu'à l'heure où elle achève une longue carrière au CNRS, tout entière passée au sein du laboratoire d'archéologie de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, ses collègues et ses anciens étudiants choisissent la collection Bibracte pour lui offrir un volume d'hommages auquel ont contribué 91 chercheurs.

Conformément aux différents intérêts scientifiques de Katherine Gruel, le lecteur trouvera dans ces pages un aperçu de l'actualité de la recherche sur un ensemble de sujets comme la numismatique celtique, l'archéologie de la monnaie, l'économie protohistorique, ou encore les outils de la recherche archéologique.



BIBRACTE

BIBRACTE EPCC - Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne
Tél +33 (0)3 86 78 69 00 ♦ Fax +33 (0)3 86 78 65 70 ♦ info@bibracte.fr ♦ www.bibracte.fr

code barre

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-97-0

Prix de vente : 35 €